



**PING PONG CLUB PÉROLS - SAISON 2024 / 2025**  
**FICHE ADHÉRENT / DEMANDE DE LICENCE**

## **1. INFORMATION SUR L'ADHÉRENT(E)**

Nom du joueur : ..... Prénom du joueur : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Si mineur, merci d'indiquer également les coordonnées des parents :

Téléphone 1 : ..... Téléphone 2 : .....

Email 1 : ..... Email 2 : .....

Déjà adhérent(e) au PPCP en 2024 ?  OUI  NON

Type de licence souhaité :  O COMPETITION  O LOISIR

Si vous êtes un(e) nouvel(le) adhérent(e), merci de compléter les informations suivantes

Numéro de licence (dans le cas d'une mutation ou d'une reprise d'activité) : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Ville et code postal de naissance : ...../.....

Sexe (H/F) : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

En signant ce document, j'atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire. (document téléchargeable sur notre site web, affiché au club et disponible sur demande)

## **2. AUTORISATION DROIT A L'IMAGE**

J'autorise le club à prendre des photos et à les diffuser sur Midi Libre et sur le site internet, la page Facebook et sur l'Instagram du club.

OUI  NON

*En acceptant, je m'engage à ne faire aucune restriction de mon droit à l'image et à ne demander aucune contrepartie au Ping Pong Club Pérols. Je donne ainsi l'autorisation au Ping Pong Club Pérols de présenter mon image dans le respect des droits et de ma personne pour toute diffusion sur Midi Libre et sur le site internet, la page Facebook et sur l'Instagram du club.*

*En adhérant au club, j'autorise le club à utiliser mon numéro de téléphone et à le communiquer à d'autres membres du club pour faciliter l'organisation des compétitions via des groupes de discussion WhatsApp ou autre*

## **3. GROUPE D'ENTRAÎNEMENT (section réservée à l'entraîneur)**

L'évaluation effectuée par l'entraîneur lors de l'édition de cette fiche lui permet d'accéder au groupe suivant :

	Jeunes					Adultes		
Baby Ping	Jeunes Niveau débutant	Jeunes Niveau intermédiaire	Jeunes Niveau confirmés	Jeunes Elite B	Elite A (jeunes & adultes)	Adultes Niveau débutants et Handi	Adultes Niveau compétitions D4 - D; Niveau compétitions D2 - R	Adultes
Mardi 17h30 - 18h30	Groupe A : Mardi 17h30 - 19h00 Groupe B : Jeudi 17h00 - 18h30	Groupe A : Mardi 17h30 - 19h00 Jeudi 17h - 18h30 Groupe B : Jeudi 17h - 18h30 Vendredi 17h30 - 19h00	Mardi 17h30 - 19h00 Vendredi 17h30 - 19h00	Mardi 19h00 - 20h30 Vendredi 19h00 - 20h30	Mardi 19h30 - 20h30 Vendredi 19h00 - 20h30	Mardi 19h00 - 20h15	Mercredi 20h15 - 21h30	Mardi 20h30 - 21h45

*L'entraîneur pourra être amené à modifier les groupes. Cette information reste indicative jusqu'à l'établissement final des groupes par niveau.*

## 4. COTISATION

Type de Licence	Tarif	Nombre d'entraînements (1 = +25€ ou 2 = +50€)	Critérium Oui / Non (Jeunes = +35€, adultes = +40€)	Réduction Famille* (-20 euros)	Total
Adultes Loisir / Jeunes découvertes	150	<input type="checkbox"/> 1 entraînement <input type="checkbox"/> 2 entraînements			
Compétition	175	<input type="checkbox"/> 1 entraînement <input type="checkbox"/> 2 entraînements			
Baby***	100				

\*La réduction famille s'applique à partir de la 2<sup>ème</sup> licence prise au sein d'un même foyer. Merci donc de ne pas la calculer sur la première licence.

\*\*Un(e) joueur(euse) est considéré(e) comme junior s'il(elle) est né(e) après le 1er janvier 2006.

\*\*\* L'adhésion « Baby » correspond aux joueur(euse)s de moins de 7 ans inscrit(e)s uniquement à l'entraînement Baby Ping.

## 5. REGLEMENT de la COTISATION

Echéance	1	2	3	4	Total
Chèque					
Espèce					
Virement					

### Règlement en une seule fois:

- Virement bancaire : **IBAN** : FR76 1660 7002 1309 3407 8201 141 **BIC** : CCBPFRPPPPG
- Espèce
- Chèque : merci de l'adresser à l'ordre « PPC Pérols »
- Pass sport , les chèques ANCV .

### Règlement en plusieurs fois:

- Uniquement par chèque
  - le montant total doit être entièrement encaissé avant fin décembre 2024.
  - Le 1er versement doit être égale à un montant de 75 € minimum.
  - Tous les chèques doivent être remis lors de l'inscription. L'encaissement sera lui fait en plusieurs fois.
  - Merci de l'adresser à l'ordre « PPC Pérols »

## **6. CHARTE (DE LA) JOUEUR(EUSE) DU PPC PEROLS**

### **En tant que licencié(e) du club de Tennis de Table de Pérols, je m'engage à :**

- Respecter mes coéquipier(e)s, les entraîneur(e)s, les adversaires, les officiels et les spectateurs en faisant preuve de fair-play lors des entraînements et des compétitions. **Je comprends et j'accepte des sanctions disciplinaires du club si je ne respecte pas cet engagement.**
- Respecter le matériel mis à ma disposition. Je comprends que je pourrais être tenu(e) responsable d'une détérioration du matériel.
- M'acquitter de ma cotisation en début de saison pour pouvoir bénéficier des installations, participer aux entraînements et compétitions au sein du Ping Pong Club Pérols.
- Respecter les horaires d'ouverture et de fermeture des séances d'entraînements.
- Respecter le règlement intérieur du gymnase de Latour. (règlement intérieur disponible sur demande)
- Installer et ranger le matériel (dépliage des tables uniquement par les adultes)
- Ne pas utiliser le local du club comme vestiaires, ni pour y déposer mes affaires personnelles.
- Ranger et nettoyer le local du club après les entraînements et la compétition.
- Être en tenue réglementaire (t-shirt non blanc, short (ou jupe) et chaussures de sport) pour les entraînements et la compétition.

### **En tant que joueur(euse) en compétition, je m'engage également à :**

- Respecter la composition d'équipe effectuée par le(la) capitaine d'équipe.
- Avertir mon( ma) capitaine, mon club ou mon( ma) entraîneur(e) en cas d'absence.
- Être présent(e) avant et après les rencontres à domicile afin de préparer et ranger la salle.
- Porter le maillot du club.
- Je m'engage, à défrayer le conducteur, selon le barème kilométrique en vigueur, si je me fais transporter.

**Le club se décharge de toutes responsabilités en dehors des horaires d'entraînement officiels. Il est de la responsabilité des licenciés de veiller à leur propre sécurité en dehors de ces horaires.**

**En tant que joueur(euse) en compétition, je comprends et j'accepte que le club ne rembourse aucun de mes déplacements, aussi bien en équipe qu'individuellement sur la saison 2024/2025.**

Fait à Pérols le : .....

Signature Représentant du Club

Signature du (de la) licencié(e)

Signature représentant Légal si mineur